



Mairie de Sainneville sur Seine

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer différentes informations utiles et quelques rappels sur les manifestations à venir.

ESCAPE GAME

Dans le cadre de la **Nuit des Eglises**, le **Samedi 30 juin 2018**, la municipalité s'est associée à la paroisse Sainte Thérèse des Ponts de Seine pour organiser un ESCAPE GAME dans l'église Saint Maclou.

A partir de 18 h et jusqu'à 22h.

Durée du jeu : 30 minutes . il s'agit de retrouver l'anneau royal de Richard Cœur de Lion dans notre église

Venez nombreux pour cette 1^{ère} . Destiné à tous notamment aux jeunes . **ENTREEE GRATUITE**

Pour tous renseignements
escapesainneville.
e-monsite.com
ou
escapesainneville
@gmail.com

Fête du LUDISPORTS : 16 juin 2018

Terrain de foot d'Etainhus à partir de 14h30

Depuis plusieurs années, Caux Estuaire et le Département

organisent des activités périscolaires Ludisports. La fête de fin d'année aura lieu le 16 Juin.

Pour l'an prochain dès à présent des préinscriptions sont prises aux écoles

Ahésion : 25€ pour l'année

Fête du village: Le SAMEDI 23 JUIN **DERNIERES PLACES DISPONIBLES**

La municipalité organise la 7^{ème} grande fête villageoise sous un chapiteau implanté sur le terrain de sports municipal. L'objectif est de renforcer les liens de convivialité entre tous les Sainnevillais. Afin de vous faire passer une soirée inoubliable, nous vous proposons animation et musique variées ainsi que le nouveau spectacle « Cabaret » tout public. Inscription auprès de Mr LECLERC 06 32 97 24 29 ou en mairie aux heures de permanence

Tarifs : Adultes : 19 € / enfants moins de 10 ans : 10 € / enfants de 10 à 18 ans : 15 €



Activités Vacances d'été avec la Maison Pour Tous La municipalité en partenariat avec la Maison Pour Tous propose des sorties pendant les vacances scolaires, pour les enfants de 3 à 12 ans de la commune. Renseignements et inscriptions à la Maison Pour Tous.

Ps : la commune prend en charge les droits d'adhésion à la MPT sans avance de votre part

Les sorties, c'est quoi ?

Le cadre d'un partenariat avec la Mairie de Sainneville sur Seine, la Maison Pour Tous propose aux enfants de la commune de participer aux sorties organisées par l'accueil de loisirs.

Accompagnés par un animateur, les enfants bénéficient du car et de la sortie en même temps qu'un groupe de la MPT.

Les horaires de départ et de retour sont définis selon la rotation du car et la durée de la sortie.

Maison Pour Tous

4 avenue du Général de Gaulle

76430 St Romain de Colbosc

02.35.20.00.16

Les sorties, c'est combien ?

Pour participer aux sorties, votre enfant doit être adhérent de la MPT. Dans le cadre de notre partenariat, la Mairie de Sainneville sur Seine prend en charge le coût de l'adhésion (18€ pour un enfant, 30€ pour 2 enfants et plus).

Nouveauté : à partir des vacances d'avril 2018, les familles n'auront plus à avancer l'adhésion. La Mairie remboursera directement la MPT.

Le coût d'une sortie est calculé en fonction du lieu, du pique-nique, du coût de l'animateur, ... C'est pour cela qu'il varie selon ce qui est proposé.



Les sorties, c'est quand ?

Les sorties sont proposées à chaque période de vacances scolaires, sauf à Noël.

Elles se déroulent à la journée ou à la demi-journée selon la sortie et l'époque.

Les renseignements et inscriptions se font en Mairie, auprès de Maureen CALCOTT

**L'ÉTÉ
ÇA NOUS
ANIME!**

TENNIS

Comme l'an passé, le court de tennis sera à disposition des sportifs cet été.

Pour prendre la clé s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture ou

auprès de Laurent LAVILLE 22 ROUTE DES CHARMILLES TEL 06.50.94.76.76

ou à l'Espace Fraicheur aux heures d'ouverture

CAUTION POUR LA CLE : 25€

Kermesse du COMITE DES FETES

Elle aura lieu le **Dimanche 26 Aout** sur le terrain municipal ; le comité a besoin de bénévoles pour monter les stands ainsi que le jour de la kermesse

S'adresser au Président : **Lucien TESSIER**

Il est rappelé que le bénéfice est partagé entre toutes les associations

Vide grenier Dimanche 2 Septembre 2018 : il n'aura pas lieu en 2018

Randonnée pédestre Venez nombreux à notre randonnée pédestre annuelle fixée cette année au **Dimanche 9 Septembre 2018**. Départ à **9h00** sur la place de la Mairie.

Fête du Hareng Venez passer une soirée conviviale et animée au profit du Téléthon le **Samedi 24 novembre 2018** à la salle des fêtes. Inscription obligatoire (nombre de places limité)



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.sainneville-seine-seine.fr

BIEN VIVRE ENSEMBLE

*Tondeuses et engins à moteur & Bruits divers:

Il est rappelé à tous que les horaires autorisés par la Préfecture sont :

Jours de la semaine	8H30-12H00	14H00-20H00
Samedi	9H00-12H00	15H00-19H00
Dimanche et jours fériés	10H00-12H00	



Les aboiements excessifs d'un chien peuvent être considérés comme des troubles de voisinage. C'est moins l'intensité ou la force des aboiements mais davantage la répétition et la durée qui sont pris en compte pour troubles de voisinage, nous rappelons aux propriétaires de chiens de remédier à ce problème. Merci de faire preuve de civisme pour la tranquillité de tous !

Associations : Vous désirez donner un peu de votre temps, la Commune et les Associations de Sainneville recherchent des bénévoles. N'oubliez pas que le « bien vivre ensemble » exige des associations dynamiques et donc des bénévoles pour les faire vivre.

Le Maire, Denis MERVILLE